

**Séance
extraordinaire
2017-06-26**

Séance extraordinaire du Conseil municipal de Cap-Saint-Ignace, tenue le lundi 26 juin 2017 à 20 heures à laquelle sont présents, M^{me} la mairesse Jocelyne Caron, les conseillers, MM Pierre Martineau, Jonathan Daigle, Jimmy Talon et les conseillères, M^{mes} Chantal Côté et Pauline Joncas. M^{me} Sophie Boucher, secrétaire-trésorière, est également présente.

Absence motivée : M. Gaétan Bélanger

L'avis de convocation a été donné à chacun des membres du Conseil tel que permis par l'article 157 du Code municipal. Cette séance a été convoquée par la secrétaire-trésorière afin que soit pris en considération les sujets suivants :

1. Ouverture de la séance;
2. Vérification des présences;
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
4. Octroi du contrat de construction pour le projet de mise aux normes de l'eau potable;
5. Octroi de contrat de construction pour la réfection des conduites sur la route du Souvenir et le chemin Vincelotte;
6. Période de questions;
7. Levée de la séance.

1. Ouverture de la séance

M^{me} la mairesse, Jocelyne Caron, procède à l'ouverture de la séance.

2. Vérification des présences

Sont présents : M^{me} Jocelyne Caron, la mairesse
M. Pierre Martineau, siège # 1,
M. Jonathan Daigle, siège # 2,
M^{me} Pauline Joncas, siège #3,
M. Jimmy Talon, siège # 5,
M^{me} Chantal Côté, siège # 6

Est absent : M. Gaétan Bélanger, siège # 4,

2017-06-01ss2

3. Acceptation de l'ordre du jour

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par la conseillère Chantal Côté, appuyé par la conseillère Pauline Joncas, que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

2017-06-02ss2

4. Octroi du contrat de construction pour le projet de mise aux normes de l'eau potable

Octri du contrat pour mise aux normes eau potable

CONSIDÉRANT QUE

la directrice générale a procédé à un appel d'offres public tel que demandé par le conseil municipal (référence : résolution numéro 2017-05-13);

CONSIDÉRANT QUE

cet appel d'offres pour les travaux concerne les travaux de mise aux normes des installations d'eau potable;

CONSIDÉRANT QUE

nous avons reçu trois (3) soumissions dont les soumissionnaires et les prix sont les suivants :

Soumissionnaires	Prix avec taxes
Allen entrepreneur général inc.	1 975 500,45 \$
Cribtec inc.	2 089 054,36 \$
C	Corrigé au bordereau : 2 089 042,86 \$
Excavations Bourgoin & Dickner inc.	2 263 214,04 \$
	Corrigé au bordereau : 2 262 794,23 \$

DÉRANT QUE Allen entrepreneur général inc. a la plus basse soumission conforme;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par le conseiller Jimmy Talon

Appuyé par le conseiller Pierre Martineau

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS AYANT VOTÉ SUR CETTE RÉOLUTION

D'octroyer le contrat relatif aux travaux pour la mise aux normes des installation de l'eau potable conditionnellement à l'acceptation du certificat d'autorisation de l'environnement par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) à Allen entrepreneur général inc. pour la somme de 1 975 500,45 \$ taxes incluses conformément au devis et à sa soumission. M^{me} Jocelyne Caron, mairesse et M^{me} Sophie Boucher, directrice générale sont autorisées à signer pour et au nom de la Municipalité les documents nécessaires pour donner suite à la présente résolution.

M^{me} Chantal Côté s'abstient de voter sur cette résolution.

5. Octroi de contrat de construction pour la réfection des conduites sur la route du Souvenir et le chemin Vincelotte

Cette résolution sera reportée à la séance ordinaire du 3 juillet puisque l'ouverture des soumissions a été modifiée pour jeudi le 29 juin à 11 heures.

Période de questions

6. Période de questions générale

Aucune personne n'est présente à la séance extraordinaire.

2017-06-03ss2

7. Levée de la séance

Levée de la séance

Il est proposé par le conseiller Jonathan Daigle, appuyé par la conseillère Pauline Joncas, que la séance soit levée à 20 heures 06.

Sophie Boucher
Secrétaire-trésorière

Jocelyne Caron
Mairesse